N°32
JANVIER 2021

LA COMMUNAUTÉ

LE MAGAZINE DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRIBEL ET DU PLATEAU

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES Miribel Plateau

TOUS UNIS POUR ASSURER VOTRE SÉCURITÉ !

Mesdames, Messieurs,

C'est avec détermination et responsabilité que j'exerce depuis juillet dernier la fonction de Présidente de la CCMP. C'est pourquoi je tiens à remercier de nouveau les élus communautaires qui m'ont fait confiance et leur réaffirmer ma volonté de travailler tous ensemble pour que la CCMP soit le trait d'union entre nos six communes, mais aussi la collectivité qui nous permettra d'impulser et de réaliser un projet de territoire à votre service.

Comme vous pourrez le lire dans le dossier spécial qui lui est consacré dans ce magazine, la sécurité publique et le bien-vivre ensemble sont au cœur de nos politiques publiques. Aux côtés des maires, qui ont conservé leur pouvoir de police générale, la CCMP doit continuer à innover : mise en place d'un Centre de Supervision Urbaine Intercommunal (CSUi), achat d'outils collaboratifs pour renforcer la coopération entre nos polices municipales et la gendarmerie, élaboration d'un contrat de veille active pour réfléchir avec les acteurs de terrain à la prévention de la délinquance... Renforcer le lien social et civique de nos habitants et améliorer votre cadre de vie font partie des rôles essentiels que doit développer et assumer notre intercommunalité. Soyez assuré(e)s de notre énergie et de notre travail en la matière.

Je tiens aussi, malgré un contexte difficile, à vous souhaiter une très belle année 2021.

Caroline Terrier
Présidente de la CCMP

LA COMMUNAUTÉ

LE MAGAZINE DE LA CCMP :
BEYNOST, MIRIBEL, NEYRON, ST-MAURICE DE BEYNOST, THIL, TRAMOYES

CCMP COMMUNAUTÉ DE COMMUNES Miribel Plateau

1820, Grande rue - 01700 MIRIBEL
Tél : 04 78 55 52 18 - mail : contact@cc-miribel.fr
www.cc-miribel.fr

Directeur de la publication : *Caroline Terrier*
Rédacteur en chef : *Sébastien Bénétullière*
Conception-rédaction / création et mise en page : *J'articule*
Images / illustrations : *CCMP, L. Dakhli, M. Masson, Kilinc Architecture, iStock*
Impression : *ICA Courand, en 10 500 exemplaires sur papier FSC*
Prochaine parution : *juillet 2021*
Dépôt légal en cours

FOREST STEWARDSHIP COUNCIL FSC

Aide à l'achat de vélo

Soucieuse de favoriser les alternatives à la voiture individuelle, la CCMP souhaite encourager la pratique du vélo pour les trajets domicile-travail. Solution de mobilité vertueuse, le vélo garantit également la distanciation physique entre usagers (et le respect de l'environnement !). C'est pourquoi, dans la continuité des solutions actées par le Plan Global de Déplacements voté en décembre 2016, la CCMP a proposé une aide de 500€ maximum par foyer pour l'achat de vélos à assistance électrique, de vélos pliants ou de vélos cargos entre le 11 mars et le 31 décembre 2020.

→ *Plus d'une centaine de dossiers ont été examinés par les services de la CCMP.*
→ *75 000€ engagés par la CCMP.*

Quels sont les dispositifs mis en place par la CCMP pendant le second confinement ?

Comme lors du confinement au printemps 2020, la CCMP s'est engagée auprès des habitants et des entreprises en mettant à votre disposition plusieurs aides et outils.

Remise tarifaire sur les cours de l'AMD

Dès le premier confinement, les professeurs de l'AMD ont tout mis en œuvre afin de poursuivre les cours à distance avec leurs élèves. Afin de favoriser les réinscriptions, les élus communautaires avaient déjà offert les frais d'inscription pour cette année scolaire. Toutefois, la qualité de l'enseignement ne pouvant pas pleinement égaler celle de l'enseignement en présentiel, un aménagement tarifaire a été proposé pour le premier trimestre de l'année scolaire 2020-2021.

LISTE des commerces en activité

Le service Développement économique, en lien avec les commerçants et artisans du territoire, a recensé dans un document l'ensemble des commerces en activité, pouvant vous accueillir, vous proposer de passer récupérer vos commandes ou de vous livrer. Il a été diffusé auprès des communes, ainsi que sur la page Facebook et le site Internet de la CCMP.

→ *Prochaine étape : accompagner les commerçants vers la numérisation de leurs activités commerciales ! Plus d'infos en p15.*

LISTE des aides aux entreprises

Au premier confinement, la CCMP avait mis en place un ambitieux fonds de soutien aux entreprises, à hauteur de 250 000 €. Pour le second, elle a continué de les accompagner en fournissant un récapitulatif et une description de toutes les aides proposées par l'État, la Région et leurs partenaires pour soutenir les acteurs économiques pendant la crise. Le document indique aussi clairement les interlocuteurs à contacter pour entreprendre vos démarches.

> *À télécharger sur www.cc-miribel.fr*

> *Le service Développement Économique reste à vos côtés au 04 78 55 52 18, ou par mail à flopez@cc-miribel.fr et cboumya@cc-miribel.fr*

Vous avez une question ? Une remarque ?

Écrivez-nous par courrier (CCMP - 1820 Grande rue, 01700 MIRIBEL) ou directement sur notre site internet ***www.cc-miribel.fr/contact***

Vos élus au service du territoire

En mars et juin dernier, vous avez voté pour élire vos conseillers communautaires. Pour faire plus ample connaissance, nous vous présentons ici les élus qui vous accompagneront pour les 6 prochaines années, et leur rôle au sein de la collectivité.

LES DIFFÉRENTES **INSTANCES COMMUNAUTAIRES**

1e
Vice-président en charge des GRANDS TRAVAUX
Jean-Pierre GAITET

2e
Vice-présidente en charge du DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE et du TRANSPORT URBAIN
Valérie POMMAZ

7e
Vice-président en charge des FINANCES et de la MUTUALISATION
Guy MONNIN

Présidente
Caroline TERRIER

3e
Vice-président en charge du SPORT, de la CULTURE et de l'ÉDUCATION
Xavier DELOCHE

6e
Vice-présidente en charge du GRAND CYCLE DE L'EAU
Christine PEREZ

5e
Vice-président en charge de la COLLECTE, de la VALORISATION des déchets et du CADRE DE VIE
Jean-Yves GIRARD

4e
Vice-président en charge de la POLITIQUE DE LA VILLE et de la COHÉSION SOCIALE
Pierre GOUBET

8 ÉLUS AU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le Bureau communautaire se compose du Président, de 7 Vice-présidents, en charge des commissions thématiques. Chacun a un rôle d'information, d'orientation, de coordination et d'exécution.

31 ÉLUS AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Depuis 2014, la répartition des conseillers communautaires est basée sur la représentativité démographique de chaque commune.

Le Conseil communautaire se réunit environ 10 fois par an en séance publique.

Beynost
Joël AUBERNON
Elodie BRELOT
Cyril LANGELOT
Sergio MANCINI
Christine PEREZ
Caroline TERRIER

Miribel
Daniel AVEDIGUIAN
Jean-Marc BODET
Josiane BOUVIER
Anne-Christine DUBOST
Jean-Pierre GAITET
Marion MELIS
Guy MONNIN
Lydie NADVORNY
Tanguy NAZARET
Alain ROUX
Corinne SAVIN
Laurent TRONCHE
Sylvie VIRICEL

Neyron
Christine FRANCOIS
Jean Yves GIRARD
Henri GRUFFAT

Saint-Maurice-de-Beynost
Claude CHARTON
Pierre GOUBET
Éveline GUILLET
Yvan HERZIG
Martine TERRIER

Tramoyes
Xavier DELOCHE
Brigitte FILLION

Thil
Christian JULIAN
Valérie POMMAZ

7 COMMISSIONS THÉMATIQUES

Chaque commission est composée d'un Vice-président et de 2 élus par commune.

- Grands travaux
- Développement économique
- Sport-Culture-Éducation
- Politique de la ville
- Déchets-Cadre de vie
- Grand cycle de l'eau
- Finances

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Commission → **Bureau** → **Conseil** → **Bureau**

Commission : Chaque commission se concerte, échange et est force de proposition sur les projets à mener par la CCMP.

Bureau : Les membres du bureau examinent et arbitrent les projets présentés au Conseil communautaire.

Conseil : Les élus délibèrent et votent les projets et les budgets

Bureau : Le bureau fait appliquer les décisions prises par le Coneil communautaire.

ADRIEN GIROUD

Chef de la police municipale de Beynost

CÉLINE QUINZIO

Directrice enfance jeunesse, action sociale et animation locale à la mairie de Saint-Maurice-de-Beynost

LIEUTENANT STÈVE TASSIN

Commandant de la Brigade Territoriale Autonome de la gendarmerie de Miribel

Regards croisés
sur une sécurité collaborative

Si le territoire se dote de nouveaux outils pour assurer la sécurité de chacun, il est évident que rien ne serait possible sans les hommes et les femmes en action sur le terrain. Police municipale, gendarmerie, associations, communes : la prévention et la protection sont assurées dans un esprit de solidarité et de responsabilité collective…

Le territoire valorise de plus en plus les actions de prévention, pourquoi ?

Stève Tassin Parce qu'il vaut mieux solutionner un problème avant qu'il ne dégénère et ne fasse des dégâts. Il paraît plus stratégique de le traiter en amont, de s'intéresser aux causes plutôt qu'aux conséquences. D'où le fait que la prévention prenne de plus en plus de place… et c'est une très bonne chose !

Céline Quinzio Surtout que répression et prévention ne s'opposent pas. Elles sont complémentaires et se déploient dans des temporalités différentes. La répression est la gestion de l'urgence : lorsqu'un délit est commis, il faut le faire cesser ou bien interpeller son auteur, puis le juger. Tout le monde souscrit à cette évidence. Tandis que la prévention n'agit pas sur l'urgence mais s'inscrit dans la durée.

Adrien Giroud Oui, la prévention, c'est un travail de fond. L'objectif, c'est de prévenir les risques, de les anticiper. On s'intéresse particulièrement aux jeunes, aux séniors, aux violences faites aux femmes… Ça passe par le fait de créer une vraie relation de confiance avec les administrés, bien sûr, mais aussi entre les acteurs pouvant agir sur ces différentes problématiques.

Justement, comment les acteurs du territoire travaillent-ils ensemble au quotidien ?

C.Q. La cellule de veille mise en place à Saint-Maurice-de-Beynost est un très bon exemple. Elle réunit tous les mois des acteurs mobilisés autour de la jeunesse : des associations, la police municipale, le département Éducation-Jeunesse de la commune, la CCMP… Cette cellule nous permet d'élaborer un langage commun, de coproduire des actions de prévention et de sécurité qui tiennent compte des spécificités du territoire.

A.G. C'est super intéressant et inspirant de voir ce genre d'initiatives ! Côté police municipale, nous avons également des réunions mensuelles avec la gendarmerie ou le CSUi*, pour se tenir informée de tout ce qu'il a pu se passer. Il peut aussi y avoir des réunions déclenchées de manière urgente, en réponse à un événement…

S.T. Gendarmerie et police municipale sont en lien quotidiennement. Pour s'apporter une aide matérielle, se transmettre une information, renforcer un dispositif mis en place par l'un ou par l'autre… De manière générale, que ce soit avec la police municipale, les communes ou les associations, nous échangeons beaucoup pour organiser une meilleure remontée d'informations et adapter au mieux nos actions.

Coopérer, ça relève d'une vraie stratégie et volonté de votre part ?

S.T. La coopération s'impose d'elle-même car nos champs d'intervention se croisent. Ne pas s'y intéresser en amont engendrera toujours des retombées que nous devrons gérer, d'une façon ou d'une autre : un élève en décrochage scolaire, c'est un élève que l'on peut être amené à interpeller sur la voie publique… Autant s'attaquer à la source : pourquoi l'élève est en difficulté ? Plus la réponse sera globale, plus elle sera bénéfique à tous !

A.G. Chacun a des compétences complémentaires et nous n'avons pas tous les mêmes moyens, humains ou matériels, pour agir sur certains leviers. Aller toquer à la porte du voisin va permettre de débloquer de nouveaux moyens d'action et d'avoir le plus d'impact possible sur le terrain.

C.Q. En effet, le partenariat permet la complémentarité et la prise en charge globale des situations ou problématiques. C'est parce que nous savons faire du lien entre nous selon les spécificités d'une situation que nous sommes en capacité d'orienter les publics selon leurs besoins. La prise en charge n'en est que meilleure.

Le territoire semble dynamique en matière de sécurité et de mieux-vivre…

A.G. C'est sûr ! Nous venons par exemple de récupérer du nouveau matériel de radiocommunication. Il va nous permettre de coordonner nos missions sur le terrain, de manière plus rapide et plus fluide, entre polices municipales ainsi qu'avec la gendarmerie et le CSUi.

C.Q. On voit aussi que le territoire est dynamique car il compte de nombreuses initiatives et structures locales. L'ADSEA, les centres sociaux, les associations… Tous sont des acteurs de proximité et de terrain qui jouent un rôle essentiel dans la prévention de la délinquance.

S.T. Il y a beaucoup d'exemples de la démarche dynamique de la CCMP : un CSUi, un CISPD* particulièrement actif… Ce dernier apporte notamment une vraie plus-value, car il permet de coordonner de manière formelle tous les acteurs de la sécurité et de la prévention. Ces dispositifs n'existent pas dans toutes les collectivités !

**CSUi : Centre de Supervision Urbaine intercommunale*

**CISPD : Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance*

DE NOUVEAUX OUTILS pour un quotidien plus sûr

La CCMP poursuit son action en faveur de la qualité de vie et de la tranquillité du territoire ! Parce qu'elle a fait le choix d'adopter une stratégie volontaire en matière de sécurité et de prévention de la délinquance, l'un de ses objectifs principaux est de donner aux acteurs de terrain les moyens de réaliser leurs missions dans les meilleures conditions. Récapitulatif des investissements majeurs qui ont permis de renforcer les dispositifs à l'œuvre sur nos communes.

RADIOCOMMUNICATION
UNE MEILLEURE RÉACTIVITÉ

Dans le cadre des instances de pilotage intercommunales où elles se réunissent périodiquement, les polices municipales du territoire avaient fait remonter le besoin de pouvoir échanger plus rapidement et plus efficacement. Pour y répondre, la CCMP a acquis en octobre 2020 du nouveau matériel de radiocommunication. Il leur est mis à disposition gratuitement, et sera utilisé également par la Brigade Territoriale Autonome (BTA) de gendarmerie de Miribel ainsi que par les opérateurs du CSUi.

OBJECTIFS :

- Faciliter la coopération opérationnelle entre polices municipales gendarmerie et CSUi.
- Sécuriser sur le terrain les agents municipaux dans l'exercice de leur fonction.

L'ACHAT RÉALISÉ COMPREND NOTAMMENT :

- 5 radios fixes
- 3 radios mobiles
- 17 radios portatifs

23 335 €
D'INVESTISSEMENT

En complément de l'achat du matériel de radiocommunication, la CCMP s'est également dotée d'un logiciel de localisation. Les agents de polices municipales équipés de radios portatifs pourront ainsi être géolocalisés par les opérateurs vidéo du CSUi ou par la BTA de Miribel, afin de faciliter la gestion des missions et d'optimiser les patrouilles.

5 181 €
D'INVESTISSEMENT

PLUS DE SÉCURITÉ
SUR LES ROUTES

La CCMP est un territoire où la voiture reste le moyen de transport prédominant. Pour assurer une cohabitation harmonieuse avec les piétons et les cyclistes, et pour sécuriser nos entrées de villages, les forces de sécurité réalisent de fréquents contrôles routiers.

Soucieuse de la tranquillité publique, la CCMP fournit depuis juillet 2020 à la gendarmerie et aux polices municipales des 6 communes un nouveau cinémomètre laser qui améliore considérablement l'efficacité de leur intervention. Plus performant et plus léger, ce radar en forme de jumelles leur sert non seulement au contrôle de la vitesse, mais aussi à la répression des distractions au volant.

Le CSUi à l'œuvre !

En un peu plus d'un an, le dispositif a su montrer son efficacité. Preuve à l'appui avec quelques exemples du travail accompli :

- Identification du responsable d'un dépôt d'immondice et de véhicules en délit de fuite grâce à la lecture des plaques d'immatriculation.
- Vérification des faits suite à un accident entre un cycliste et automobiliste, aux déclarations différentes.
- Signalement d'individus perturbateurs.
- Appel des pompiers pour une personne ayant eu un malaise sur la voie publique.

CENTRE DE SUPERVISION URBAINE INTERCOMMUNAL
UNE PROTECTION DE PROXIMITÉ

Mis en service en septembre 2019, le Centre de Supervision Urbaine Intercommunal (CSUi) constitue un outil complémentaire à l'action quotidienne des policiers municipaux et des gendarmes.

Il apporte 2 plus-values majeures au dispositif de vidéoprotection existant sur le territoire.

- Il centralise toutes les images captées par l'ensemble des caméras installées sur les communes, afin d'avoir un regard global et cohérent à l'échelle de la CCMP.
- Un visionnage en direct des vidéos est assuré par des opérateurs : une évolution notable car il ne s'agit plus seulement d'avoir un réseau de protection « passif », où les films ne sont visionnés qu'en cas de besoin, mais véritablement de pouvoir détecter et réagir en direct aux infractions et délits constatés.

Les autres centres de supervision urbaine sur le territoire national étant gérés par des communes, le modèle intercommunal porté par la CCMP est souvent cité en exemple par les forces de l'ordre et les services de l'État comme une forme de mutualisation efficace à l'échelle d'un même bassin de vie. Une belle preuve de la cohésion et du dynamisme de notre collectivité !

150 caméras
DE VIDÉOPROTECTION SUR LE TERRITOIRE

Se déplacer en modes doux ? Facile !

Nous le savons, il est nécessaire de réduire nos déplacements en voiture et de développer notre utilisation des modes doux. Transports en commun, vélo, marche à pied : pour en faire un réflexe à part entière au quotidien, la CCMP déploie de nouveaux dispositifs destinés à faciliter la vie des usagers.

PLUS DE **STATIONNEMENTS POUR LES VÉLOS**

Il est facile de partir en vélo, mais encore faut-il savoir si l'on pourra trouver simplement où le stationner ! Pour y remédier, des arceaux à vélo supplémentaires ont été installés par la CCMP sur les différents sites communautaires, et d'autres sont aussi déployés progressivement par les communes.

Vous pouvez notamment retrouver ces arceaux à vélo sur :
- les 4 gares du territoire,
- le Forum des Sports,
- Lilô,
- les gymnases communautaires.

CALCULATEUR D'ITINÉRAIRE POUR LES BUS ET **HORAIRES EN TEMPS RÉEL**

Pour anticiper et optimiser vos trajets

L'application Ourà calcule pour vous le meilleur itinéraire en transport en commun. Elle prend en compte le réseau Colibri mais aussi l'ensemble des 50 réseaux de transport en commun de la région Auvergne-Rhône-Alpes ! L'application se base sur la géolocalisation pour adapter au mieux votre parcours et vous prévenir d'éventuelles perturbations.

Toutes les applications sont gratuites, disponibles sur l'App Store et Google Play.

Pour ne plus rater votre bus

Sur **www.cotiere-mobilite.com**, suivez votre bus en temps réel sur une carte et vérifiez sa progression.

L'application BusOnTime vous indique la prochaine heure de passage du bus à l'arrêt qui vous intéresse, selon les perturbations réseaux et l'état du trafic. Comment ça marche ? Après avoir téléchargé l'application, sélectionnez le réseau Colibri puis votre arrêt.

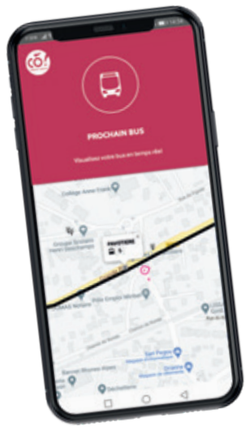

Travaux au lycée de la Côtière

Une convention CCMP/3CM

Sur l'année 2021, d'importants travaux seront menés pour l'extension du lycée de la Côtière, installé à La Boisse. Dans l'intérêt de tous, l'établissement accueillant des élèves résidant sur le territoire de la 3CM mais aussi de la CCMP, les collectivités se sont associées pour mener à bien le projet dans les meilleures conditions.

MONTANT PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX :
971 000 € HT
DONT
223 374 € HT DE FINANCEMENT DE LA CCMP
400 000 € HT DE FINANCEMENT DE LA RÉGION

QUELLE CONTRIBUTION DE LA CCMP ?

Les travaux réalisés concernent certes un équipement géré par la 3CM (le plateau sportif) et du foncier appartenant au Conseil Départemental de l'Ain. Mais, au vu de l'intérêt public pour le territoire, la CCMP a souhaité participer financièrement, à la même hauteur que la 3CM, en plafonnant néanmoins le montant total.

EN QUOI VONT CONSISTER **LES TRAVAUX ?**

Les travaux d'extension du lycée, prévus par la région Auvergne-Rhône-Alpes, nécessitent que le plateau sportif attenant soit déplacé.

De plus, à l'issue des travaux d'extension du lycée, le réaménagement des parkings sera nécessaire afin de séparer les flux véhicules légers (riverains et usagers) des cars de transport scolaire et des piétons. Le tout en préservant autant que possible le nombre de places de stationnement !

En +

Depuis 2003, dans le cadre d'une convention signée avec la 3CM, la CCMP participe aux frais de fonctionnement liés à l'entretien du plateau sportif et des espaces extérieurs. Celle-ci a été renouvelée en 2020 et prévoit notamment une participation de la CCMP à hauteur de 50%.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Dans les coulisses des futurs locaux de l'AMD !

Plus grands, plus confortables, plus équipés : pas de doute, les futurs locaux de l'AMD offriront un cadre remarquable pour la pratique de l'enseignement artistique sur le territoire. Élèves et professeurs devront cependant encore patienter pour les découvrir, la crise sanitaire ayant perturbé le déroulement des travaux. Mais qu'à cela ne tienne, on vous partage quelques exclusivités du chantier pour une visite en avant-première !

DE **NOUVELLES SALLES**

- Un espace d'accueil plus spacieux, créé à partir de l'ancien secrétariat.
- 2 salles de pratiques individuelles groupées.
- Une salle de pratiques collectives.
- Une salle création d'éveil musical et corporel pour les tous petits.

Les élèves auront ainsi la possibilité d'apprendre et travailler dans des conditions optimales, quelle que soit leur discipline !

PLUS DE CONFORT

Les travaux vont permettre d'améliorer notablement l'isolation thermique et l'acoustique des locaux. Des ajustements extérieurs sont aussi réalisés, comme l'ajout de grandes fenêtres pour bénéficier d'une meilleure luminosité.

320 M²

ÊTRE MIEUX ACCUEILLI

Professeurs, parents d'élève, public : l'AMD se métamorphose pour proposer un espace de rencontre et de loisirs, chaleureux, familial et accessible. Dyapason, l'association des parents d'élèves, aura notamment une salle mise à disposition pour poursuivre ses actions dans les meilleures conditions.

ET LA **RÉOUVERTURE ?**

Elle a été fixée au 4 janvier 2021, mais dépendra de l'avancée des travaux selon l'évolution de la situation sanitaire.

en savoir +

Découvrez l'AMD en vidéo ! https://www.youtube.com/channel/UCWJBqZ8V16JmasurdpTTLxA/videos

1 600 000 € TTC,

MOBILIER COMPRIS, DONT :
- 45 000 € DE L'ÉTAT
- 192 000€ DE LA RÉGION
- 218 027€ DU DÉPARTEMENT

Un accompagnement personnalisé pour la rénovation énergétique de votre logement

Quels travaux engager, quelles aides financières demander, quels artisans choisir… Pas facile ! Pour vous apporter des conseils objectifs et adaptés à votre situation, la CCMP lance un service indépendant : CCMP Rénov+.

DANS QUEL CAS ME TOURNER VERS CCMP RÉNOV+ ?

Si vous êtes un particulier propriétaire d'une maison de plus de 2 ans, ou une copropriété, et que vous souhaitez mener des travaux de rénovation énergétique ou avez des questions concernant la consommation énergétique de votre logement. Cela concerne aussi bien l'amélioration de l'isolation que le changement de mode de chauffage, ou encore les aides financières auxquelles vous pouvez prétendre. En bref, tout ce qui va vous permettre de réduire vos factures d'énergie et l'impact environnemental de votre logement !

Qu'est-ce que CCMP Rénov+ peut faire pour moi ?

L'objectif du service est de vous accompagner du début à la fin de votre projet. Cela peut passer par :

- une visite-conseil du logement à rénover ;
- des recommandations pour la définition d'un plan de travaux personnalisé ;
- la mise en relation avec des entreprises de confiance, labellisées RGE ;
- de l'aide pour l'analyse des devis et les demandes d'aides financières ;
- un suivi et évaluation des consommations énergétiques post-travaux ;
- des conseils pour l'utilisation du logement rénové.

Qui est derrière CCMP Rénov+ ?

Vos interlocuteurs sont des conseillers de l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de l'Ain (ALEC 01), choisie par la CCMP pour assurer ce service. Il s'agit d'une structure indépendante, chargée de vous fournir des conseils objectifs et un accompagnement de proximité. Elle n'est liée à aucun vendeur de matériels ou fournisseur d'énergie.

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Pour de simple questions techniques ou financières, l'équipe de CCMP Rénov+ vous conseillera gratuitement. Si vous décidez d'engager des travaux, un accompagnement sur-mesure peut vous être proposé, moyennant une contribution financière de 150 €.

en savoir +

au 04 74 14 71 49 ou sur le site de la CCMP : www.cc-miribel.fr/actu/la-ccmp-lance-ccmp-renov/

Le PCAET en action !

La mise en place de CCMP Rénov+ constitue la première action du Plan Climat Air-Énergie Territorial de la CCMP, approuvé par le Conseil Communautaire fin 2019. Une façon de proposer un service concret pour les habitants, au service de la construction d'un avenir durable pour le territoire.

ÉCONOMIE

POUR AMÉNAGER LEUR BOUTIQUE

Après une session collective pour acquérir des connaissances de base sur les différents profils de consommateur ou l'aménagement des espaces de vente, une formatrice rend visite individuellement à chaque commerçant accompagné, dans sa boutique, pour effectuer des recommandations personnalisées.

→ Contribution financière de 104 € pour les participants.

Renseignements et inscription
auprès de Chahines NAUDIN–BOUMYA, chargée de mission FISAC.
Par téléphone au 04 78 55 52 18 et par mail à cboumya@cc-miribel.fr

SOUTENIR NOS commercants

En plus du versement d'aides directes, la CCMP utilise l'enveloppe octroyée dans le cadre du FISAC pour organiser des accompagnements spécifiques.

ENVIRONNEMENT

DU NOUVEAU POUR LE recyclage des meubles

Ne jetez plus vos meubles ! Quand ils sont devenus trop vieux ou trop abîmés, une benne dédiée vous attend à la déchèterie de Miribel pour vous en débarrasser. Vous pouvez y déposer n'importe quel élément de mobilier, de maison et de jardin, quel que soit le matériau ou son état (cassé, sale, en morceaux, démonté…). Les matelas sont aussi acceptés. Ils seront ensuite pris en charge pris en charge par l'organisme Éco-mobilier, qui s'occupe de les collecter et de leur donner une seconde vie (recyclage ou valorisation).

Cette benne mobilier est une première pour le territoire, et permet de ne plus devoir enfouir ou incinérer le mobilier usagé. Outre le bénéfice écologique, cette opération permet également de réduire les frais liés au traitement des déchets pour la collectivité.

POUR UTILISER LES OUTILS NUMÉRIQUES

Après un temps collectif pour présenter aux commerçants les différents usages du numérique pour leur activité, un accompagnement individuel est réalisé pour leur permettre de mener à bien leur projet : écriture d'un cahier des charges pour la création d'un site Internet, numérisation des stocks, mise en place d'un service de click&collect…

→ Gratuit.

ASSAINISSEMENT

Ça bouge pour L'EAU !

En charge depuis janvier 2020 de la gestion complète du grand cycle de l'eau (hors eaux fluviales), la CCMP mène de front tout au long de l'année une série de chantiers pour entretenir les réseaux d'eau et d'assainissement, ainsi que les torrents du territoire.

Eau potable

3 chantiers de renouvellement du réseau, à Miribel, Saint-Maurice-de-Beynost et Beynost. Les travaux ont débuté le 30 novembre 2020 et devraient se terminer au printemps 2021. Coût total : **446 000 € TTC**, dont 50% de subvention de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

Assainissement collectif

Durant les travaux réalisés pendant l'été dans la Rue des Écoles à Miribel, les conduites du réseau d'assainissement ont été changées. Les nouveaux aménagements permettront de limiter les débordements en milieu naturel et le curage des canalisations. Coût total : **268 000 € TTC**, financés à hauteur de 30% par l'Agence de l'eau. À Thil, la création du réseau d'assainissement et le raccordement à la station d'épuration de la 3CM ont été finalisés. Une phase de test sera réalisée avant la mise en service du réseau et l'information aux habitants.

Pour rappel, près de la moitié des Thilois seront raccordables au réseau d'assainissement collectif début 2021 ! Coût total : près de **3,3 millions d'€ HT** dont près de 50% de subventions provenant de l'Agence de l'Eau et du Département de l'Ain.

Protection contre les inondations

Le bassin de rétention du Molliet à Neyron joue un rôle essentiel dans la protection contre les crues torrentielles. Afin de lui redonner ses pleines capacités de rétention, la CCMP a entrepris des travaux pour curer les sédiments et gravats accumulés au fil du temps. Un chemin d'accès a aussi été mis en place pour faciliter l'entretien du bassin ; il sera à terme clôturé.

SPORT

AIN SUD FOOT Ne loupez aucun match

La CCMP a donné son accord pour la retransmission des matchs d'Ain Sud Foot organisés sur le territoire, grâce à l'installation d'un système de caméra « intelligente » au sein des stades.
À noter : les coûts liés à la mise en place du service sont intégralement pris en charge par le prestataire, Fuchs Sports.

Retrouvez en ligne et en direct tous les matchs en National 3 du club sur www.fuchs-sports.com !

SPORT

Gymnases communautaires, un coup de neuf

Comme tous les ans, différents travaux ont été réalisés pour améliorer l'accueil des usagers, à la fois adhérents d'associations et collégiens, dans les gymnases Saint-Martin et Louis-Armstrong.

→ **Sonorisation des salles** pour diffuser facilement de la musique lors des cours ou des manifestations sportives. Des branchements jack ont été installés pour que les utilisateurs n'aient plus qu'à connecter leur portable, leur ordinateur ou tout autre matériel de diffusion. Il sera également possible d'utiliser des micros pour les animations.

→ **Installation d'une alarme anti-intrusion** pour mieux protéger les équipements sportifs des 2 gymnases.

→ **Décapage des plateaux sportifs extérieurs et des pistes de saut en longueur** pour garantir leur adhérence. Les tracés au sol ont aussi été repris afin d'avoir une bonne lecture des aires de jeux.

→ **Remplacement des cibles extérieures de tir à l'arc** à Louis-Armstrong. Après 12 ans de bons et loyaux services, la CCMP a pris en charge leur remplacement et assurera leur entretien futur.

PRÈS DE
61 000 €
D'INVESTISSEMENT
EN 2020

EAU

LA CCMP S'ENGAGE POUR la qualité de l'eau

Déjà signataire depuis 2017 de la charte Assainissement de l'ASTEE (Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement), la CCMP a également ratifié cette année une charte spécifique pour son réseau d'eau potable. Objectif : améliorer la qualité de l'eau et de service aux habitants, tout en limitant l'impact sur l'environnement. Cette charte offre notamment des préconisations pour construire les cahiers des charges des chantiers, afin d'optimiser la durée et la qualité des travaux.

AMÉNAGEMENT

COMPRENDRE ET PRÉPARER le territoire de demain

Pour poursuivre sa mission d'aménagement et de développement du territoire dans les meilleures conditions, la CCMP a décidé de rejoindre l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, Urbalyon. Cette association réunit aujourd'hui 43 membres (État, collectivités, acteurs publics), qu'elle accompagne pour :

→ **décrypter les évolutions territoriales ;**

→ **développer leurs stratégies et leurs projets en matière d'aménagement.**

Urbalyon est notamment un important centre de ressources : elle réalise près de 300 études chaque année pour le compte de ses membres, sur des sujets aussi essentiels que la mobilité, l'habitat, la cohésion sociale, les espaces agricoles et naturels…

L'adhésion à Urbalyon donne lieu au versement d'une cotisation annuelle de 5 000 € mais ses actions, réalisées pour l'ensemble des membres, sont valorisées à plus de 1,5 millions d'euros. Caroline TERRIER, présidente de la CCMP, représentera notre collectivité au sein de l'association.

AGRICULTURE

CHARTE AGRICOLE

L'HEURE DU BILAN

Signée 4 ans plus tôt par la CCMP, la Chambre d'agriculture de l'Ain, 2 associations foncières et plus d'une vingtaine d'agriculteurs, la charte agricole touche aujourd'hui à sa fin. Une étude réalisée entre mars et août 2020 a déjà permis de dresser un premier bilan, largement positif, de ce dispositif qui vise à lutter contre le ruissellement agricole et les dégâts qu'il génère.

Parmi les réalisations clés menées ces dernières années, on peut notamment citer :

→ Le financement de 36 bandes enherbées, représentant plus de 3 hectares au total, dont bénéficient 12 agriculteurs ;

→ La création de 6 bassins curés et de plusieurs fossés ;

→ La mise en place d'aménagements tests pour limiter l'érosion au sein des parcelles agricoles.

Des travaux pour la résolution d'un « point noir », lié au ruissellement agricole, ont également été validés en 2020, pour une mise en œuvre en 2021 et une enveloppe de **200 000 €** en 4 ans.

+ de 75%
des personnes interrogées estiment que la charte était un bon outil de lutte contre le ruissellement

ET LA QUASI-TOTALITÉ VOIT L'INTÉRÊT DE POURSUIVRE LA DÉMARCHE AVEC UNE NOUVELLE CHARTE.

Le futur gymnase LA CHANAL prend forme

Place au sport ! Le cabinet d'architecture ayant rendu sa copie, la construction du nouveau gymnase, sur le site du complexe sportif La Chanal à Miribel, se précise de plus en plus. Prochaine étape : la désignation des entreprises en charge du chantier, pour un démarrage des travaux au premier trimestre 2021.

3 120 m²
DE SUPERFICIE AU TOTAL

15 MOIS DE TRAVAUX

7,4 millions € TTC,
DONT 797 200 €
DE SUBVENTIONS

Janvier 2021
Désignation des entreprises

Avril 2021
Début des travaux

Août 2022
Réception du nouveau gymnase

POURQUOI UN NOUVEAU GYMNASE ?

En 2015, la CCMP a fait réaliser un diagnostic des pratiques sportives en salle sur le territoire. L'état des lieux obtenu a mis en exergue le taux d'occupation extrêmement élevé des équipements sportifs d'intérieur. Au départ, 2 options ont été envisagées : la réhabilitation ou la reconstruction du gymnase du site de La Chanal. Mais, du fait de fortes contraintes spatiales et économiques, la réhabilitation a été écartée au profit de la construction d'un ensemble de bâtiments neufs sur l'emplacement de l'actuelle piste d'athlétisme.

Avec ce nouveau gymnase, la CCMP pourra optimiser les créneaux sportifs existants pour les associations, selon des critères harmonisés et équitables. Certaines disciplines pourront également se développer grâce à la mise à disposition de salles spécialisées, notamment pour l'escrime ou le tennis de table. Enfin, il proposera aux scolaires un cadre de travail rénové, confortable et adapté pour l'apprentissage des disciplines sportives.

AU PROGRAMME

- UNE SALLE MULTISPORT POUVANT ACCUEILLIR 200 PERSONNES
- UNE SALLE DE GYMNASTIQUE-DANSE
- UNE SALLE DÉDIÉE AU TENNIS DE TABLE ET À L'ESCRIME
- UN DOJO
- UNE PETITE SALLE DE MUSCULATION
- UN ESPACE DE CONVIVIALITÉ

Pendant les travaux, comment ça se passe ?

Aucune infrastructure existante ne sera pénalisée, en dehors de l'ancienne piscine désaffectée qui servira de base de chantier. L'activité des autres clubs utilisant l'ensemble du complexe perdurera donc. Une fois l'opération achevée, la démolition de l'ancien gymnase sera à la charge de la commune de Miribel.

UNE ARCHITECTURE ÉPURÉE

L'implantation du nouveau gymnase tient compte de son environnement urbain et des habitations environnantes, notamment en termes de limitation des nuisances sonores et de l'impact visuel. Ainsi, la salle multisports, qui représente le volume le plus imposant, sera semi-enterrée tandis que les 3 salles spécialisées (danse, dojo et polyvalente) viendront s'aligner pour offrir une façade rythmée par des volumes de tailles progressives. Enfin, une toiture terrasse végétalisée, qui limite la hauteur des constructions, viendra couvrir les vestiaires et les différents locaux de service.

DES PARTIS-PRIS ÉCOLOGIQUES

- Le choix du bois en structure, parement intérieur et bardage extérieur, pour ses qualités environnementales et la qualité de la filière dans la région.
- Le chauffage au bois, pour les économies d'énergie et le faible impact environnemental.
- Un éclairage naturel, favorisé notamment par la présence de larges baies vitrées sur les façades, accompagné de brise-soleils pour favoriser le confort des usagers en période estivale.

Un nouveau chapitre

MARYLÈNE MERLE

Responsable de la bibliothèque de Neyron

LA LECTURE PUBLIQUE À LA CCMP

32 200 documents sur le réseau

62 bénévoles + 1 coordinateur recruté par la CCMP

5 bibliothèques municipales

Les bibliothèques du territoire sont désormais rassemblées au sein d'un réseau de lecture publique : de quoi s'agit-il ?

La lecture publique désigne, tout simplement, les actions réalisées par les bibliothèques et les médiathèques pour promouvoir la lecture auprès du plus grand nombre. Parce que oui, notre travail ne consiste pas qu'à ranger les livres et gérer les emprunts ! Toute l'année, nous organisons des clubs de lecture, différents événements et animations pour rendre la lecture attractive et accessible. Mais d'une bibliothèque à l'autre, nous n'avons pas les mêmes moyens : selon l'étendue de notre catalogue, notre degré d'informatisation… Cela entretient des disparités d'accès à la lecture sur le territoire. Pour y remédier et harmoniser l'offre de services, nous, les 5 bibliothèques du territoire, avons donc décidé de travailler ensemble et de mutualiser nos ressources, et un coordinateur a été recruté par la CCMP pour piloter les différents projets.

Quels sont les grands projets menés par la CCMP dans le cadre de la mise en réseau ?

Le point de départ, c'est l'informatisation et la formation des équipes, car c'est ce qui va nous permettre de mettre en place, notamment, un catalogue et un site web communs pour toutes les bibliothèques. Un habitant de Neyron pourra facilement savoir ce qu'il peut emprunter dans la bibliothèque de sa ville et sur le reste du territoire, et il n'aura même plus besoin, par exemple, de se déplacer jusqu'à Saint-Maurice-de-Beynost : le document qui l'intéresse nous sera directement transmis et il pourra le récupérer à côté de chez lui. Ça sera un vrai plus pour les habitants et, du côté des équipes, on a vraiment hâte de pouvoir proposer ces services !

Le travail des bibliothèques va aussi au-delà du développement de la lecture…

Cela reste notre première fonction, mais les bibliothèques sont aussi des lieux qui contribuent à la convivialité et à la qualité de vie sur le territoire. Par exemple, aujourd'hui, une grande partie de l'information et des démarches administratives passent par le numérique. L'accès à l'information étant un droit constitutionnel, il nous appartient, en tant que bibliothèque municipale, d'offrir cet accès à ceux qui ne l'ont pas. C'est pourquoi nous travaillons à la mise en place d'un espace numérique à Neyron, mais aussi sur les autres communes, auquel les usagers pourront accéder en autonomie ou accompagnés, et d'ateliers pour former aux bases en informatique.